



SECUR DE LA SANTÉ

INVESTIR POUR LA
SANTÉ DE TOUS EN
CHARENTE-MARITIME



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saintes, le 15/12/2021

Sécur de la santé : 75,3 millions d'euros d'aides pour améliorer l'offre de santé et l'accompagnement des habitants de la Charente-Maritime

Le plan régional d'aides Sécur, décliné en Nouvelle-Aquitaine par l'Agence régionale de santé en concertation étroite avec les acteurs territoriaux concernésⁱ, a fait l'objet d'annonces cette semaine. En Charente-Maritime, ce sont 75,3 millions d'euros qui sont alloués pour améliorer et moderniser le système de santé pour les 10 ans à venir. Ces montants d'aides historiques vont concerner 28 établissements sanitaires et médico-sociaux du département. Ces investissements ont pour objectif de répondre aux besoins de la population tout en favorisant l'attractivité des professionnels de santé.

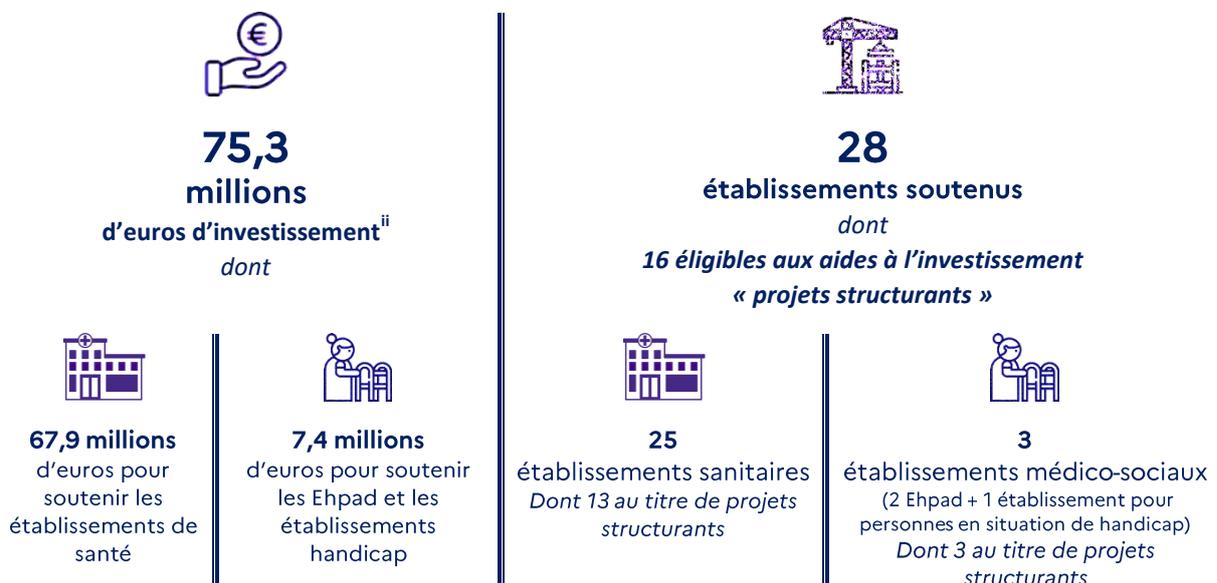
Les aides apportées aux établissements en Nouvelle-Aquitaine doivent permettre de faire évoluer l'offre de santé dans les territoires pour qu'elle réponde aux défis majeurs de notre système de soins : l'évolution de la démographie de notre région, le vieillissement de la population, le développement des maladies chroniques, l'accès aux innovations technologiques et organisationnelles, la soutenabilité financière, une prise en charge coordonnée et participative entre tous les acteurs du système et ce, sur l'ensemble des 12 départements de la région.

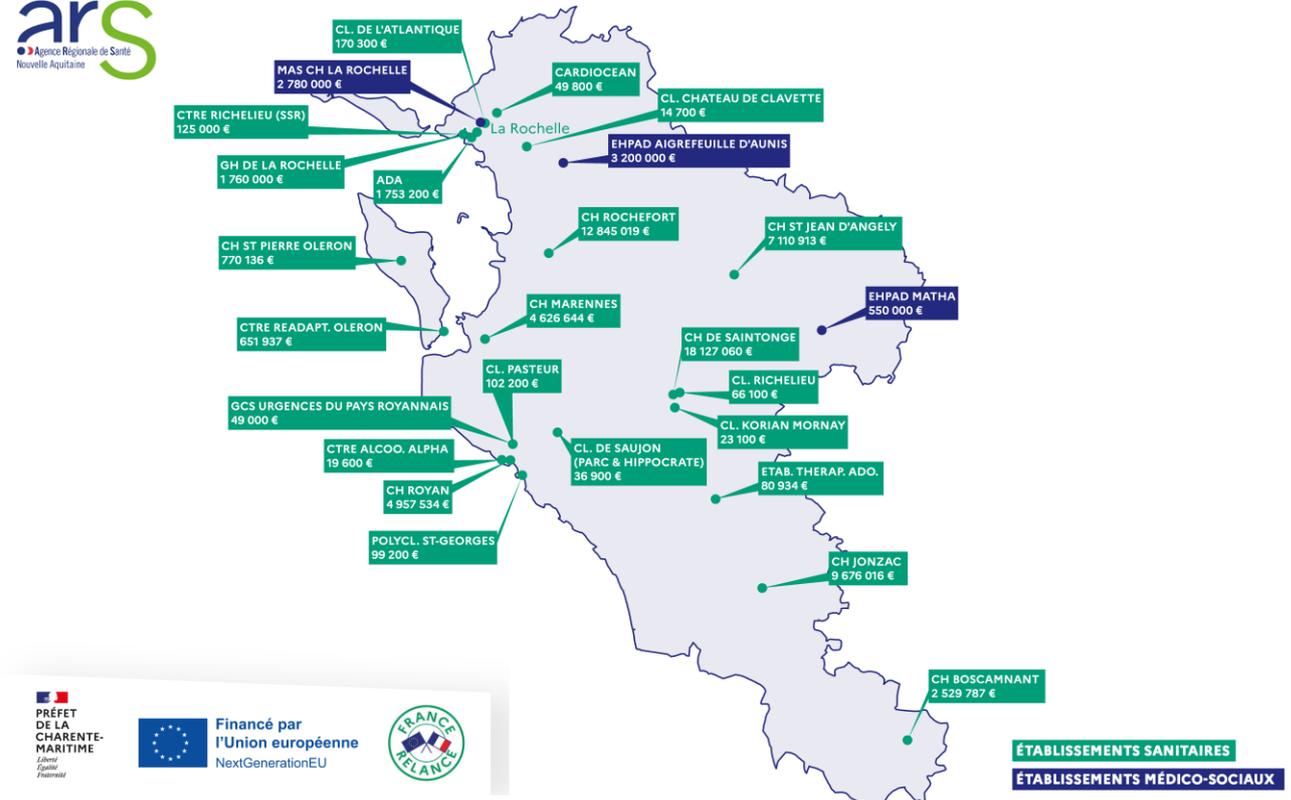
L'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine a également la volonté d'améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé. Au-delà de la qualité et de l'accès aux structures de soins et d'accompagnement, les aides Sécur vont donc permettre d'optimiser et améliorer l'attractivité pour les professionnels de santé, une démarche déjà engagée au travers des revalorisations salariales.

Les investissements Sécur en Charente-Maritime : une réponse massive aux enjeux de santé du territoire, 100% des établissements sanitaires soutenus

Les aides Sécur de la santé en Charente-Maritime visent en particulier à **moderniser** l'offre de soins et d'hébergement en restructurant des bâtiments anciens, en facilitant l'accès aux nouvelles technologies et en misant sur le développement durable. Elles permettent également de **renforcer les soins de proximité** en lien avec la ville, de favoriser les **investissements courants** nécessaires à la vie quotidienne dans les établissements ou encore d'aider les structures les plus endettées.

L'INVESTISSEMENT SANTE EN CHARENTE-MARITIME





>>> Cliquez [ici](#) pour télécharger la carte

| Quelques exemples de projets soutenus en Charente-Maritime

L'investissement Ségur porte sur des travaux de construction ou de modernisation des établissements hospitaliers et médico-sociaux. Ces chantiers et travaux immobiliers sont les plus visibles, mais des financements, tout aussi importants, sont consacrés au développement de services adaptés aux besoins de santé qui évoluent et à l'amélioration des conditions de travail des personnels dans le champ sanitaire et médico-social (EHPAD, avec un appui complémentaire spécifique sur les établissements accueillant des personnes en situation de handicap).

Retrouvez la liste complète des projets éligibles aux aides Ségur en Charente-Maritime en annexe

👉 La Rochelle | Groupe hospitalier Littoral Atlantique

L'Hôpital Saint Louis de La Rochelle se situe sur un territoire dont l'évolution démographique présente une réelle atypie, avec une évolution importante de la population des + 75 ans entre 2019 et 2030 (+ 50 %). Il doit également couvrir par une offre de soins coordonnée notamment les effets de la période estivale dans les îles d'Oléron et de Ré. Son projet de reconstruction permet d'offrir une offre de prise en charge de qualité et graduée à la population du territoire, grâce à des équipes médicales territoriales en lien avec les professionnels de ville et en s'appuyant sur les opportunités offertes par les évolutions technologiques (télémédecine, télésurveillance, intelligence artificielle...).

Le montant de l'aide n'est pas encore arrêté car relevant d'un processus d'étude national

👉 Rochefort | Centre hospitalier de Rochefort

En 2006, le centre hospitalier de Rochefort a réalisé de lourds investissements pour la reconstruction du nouvel hôpital (90 M€) et la reconstruction du centre gérontologique (30 M€). Des investissements qui ont fait de l'établissement celui le plus endetté du département. L'aide allouée a pour but de restaurer une marge financière suffisante afin de lui permettre de garantir une qualité et une sécurité des soins tout en assurant notamment un niveau d'investissement courant minimum sans recours à l'emprunt supplémentaire. L'objectif est de permettre à cet établissement d'assurer le bon renouvellement de ses immobilisations sans s'endetter à nouveau.

Montant de l'aide : 12 522 019€ au titre de la restauration des marges + 323 000€ au titre de l'investissement au quotidien

👉 Saintes | Centre hospitalier de Saintonge

L'établissement engage quatre projets dont la construction d'un nouveau centre ambulatoire médical et chirurgical et la restructuration des urgences afin de répondre aux nouveaux besoins capacitaires. Le regroupement des accueils d'urgence (générale, gynécologique, pédiatrique) nécessite l'extension du bâtiment avec l'adaptation des locaux ainsi que leur sécurisation. Ce projet s'inscrit dans la volonté d'améliorer et de simplifier le circuit patient avec notamment une localisation en proximité du bloc opératoire et en proximité des

consultations multi-disciplinaires. Par ailleurs, ce programme architectural vise à appuyer l'organisation médicale en intégrant par exemple un box dédié aux prises en charge de nature psychiatrique. L'établissement conduit en parallèle le projet de restructuration des activités de psychiatrie sur le bassin de Saint-Jean-d'Angély ainsi que le projet d'extension du centre de dialyse.

Montant du projet : 12,6 millions d'euros

Montant de l'aide : 4 millions d'euros au titre des projets structurants + 15 753 060€ au titre de la restauration des marges + 1 374 000€ au titre de l'investissement au quotidien

👉 **Aigrefeuille d'Aunis | Ehpad Les Maronniers**

Cet investissement permet la réhabilitation de l'Ehpad Les Maronniers et l'ouverture de 10 lits supplémentaires portant à 73 le nombre total. Les locaux concernés ayant été construits il y a plus de 30 ans, des travaux de rénovation, de restructuration et de mise aux normes sont nécessaires. Les enjeux prioritaires sont l'adaptation fonctionnelle des locaux aux pathologies des résidents (de plus en plus dépendants dont atteints de maladies neurodégénératives), avec modification des espaces pour se rapprocher au plus près des besoins idéaux d'un Ehpad, l'intégration sur le site, au cœur de la cité et la gestion des équipements et la maîtrise de l'énergie. L'Ehpad va pouvoir améliorer la qualité de son hébergement sans augmentation de son prix de journée, l'aide obtenue venant amortir les surcoûts financiers des travaux.

Montant de l'aide : 3 200 000€ au titre des projets structurants

👉 **La Rochelle | MAS La Fontaine du Roc**

Après la reconstruction du bâtiment de la maison d'accueil spécialisée (MAS) actuelle et l'extension de ses capacités avec la création d'une unité pour adultes atteints du trouble du spectre de l'autisme, la future MAS La Fontaine du Roc proposera 50 places d'accueil. Les travaux permettront d'améliorer le confort de vie des usagers et de moderniser les conditions d'accueil de l'établissement.

Montant de l'aide : 2 780 000€ au titre des projets structurants

Contact presse ARS Nouvelle-Aquitaine

Tél : 06 65 24 84 60

ars-na-communication@ars.sante.fr

>>> [Télécharger le dossier de presse régional](#)

ANNEXES

La liste ci-après présente de façon plus détaillée les projets susceptibles d'être accompagnés financièrement dans le cadre du Ségur, par département. Les financements nationaux sont parfois renforcés par des crédits mobilisés par l'ARS Nouvelle-Aquitaine sur le fonds d'intervention régionale. Ces investissements portent sur des travaux de modernisation comme sur des mesures d'assainissement financier, qui permettent aux établissements concernés de retrouver des capacités de développement.

Pour les investissements relevant de l'enveloppe « projets structurants », certains projets ont déjà pu faire l'objet d'une étude par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, en lien avec les établissements, des besoins de financements (montant fixé dans les tableaux ci-dessous), d'autres sont en cours d'analyse. Ces échanges avec les établissements et les instances de concertation se dérouleront en vague successive très rapprochées (vague 1 à 3, décisions sur ces dossiers entre le 4^{ème} trimestre 2021 et le 2^{ème} trimestre 2022) pour donner rapidement de la visibilité aux établissements.

Dans tous les cas, l'ensemble des établissements éligibles à l'enveloppe « projets structurants » ont fait l'objet d'un versement soit au titre de l'enveloppe restauration des marges ou investir au quotidien pour leur permettre d'ores-et-déjà d'améliorer leur situation financière, la qualité des prises en charge et les conditions de travail des personnels.

75 347 745€ au titre du Ségur

Établissements avec projets structurants

Nom établissement	intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
CLINIQUE PASTEUR	Centre de chirurgie du royannais	8 000 000 €	Vague 3 (2 ^e T 2022)		102 200 €		102 200 €
POLYCLINIQUE SAINT-GEORGES	Centre de médecine et SSR du pays royannais	2 500 000 €	Vague 3 (2 ^e T 2022)		99 200 €		99 200 €
CLINIQUE DE L'ATLANTIQUE	Mise en place d'une offre de médecine afin de compléter l'offre de soins de la clinique et s'inscrire dans une logique de parcours de soin	10 000 000 €	Vague 3 (2 ^e T 2022)		170 300 €		170 300 €
GROUPE HOSPITALIER DE LA ROCHELLE	Reconstruction de l'hôpital MCO du Groupe Hospitalier de La Rochelle	600 000 000 €	Instruction nationale	750 000 €	1 010 000 €		1 760 000 €
CH JONZAC	Restructuration des activités de médecine, de chirurgie et de surveillance continue	7 604 000 €	Vague 1 (4 ^e T 2021)	9 107 016 €	569 000 €		9 676 016 €
CH SAINT JEAN D'ANGELY	Construction d'une Unité Cognitive Comportementale; Aménagement d'un hôpital de jour en addictologie; Restructuration des Urgences et du plateau ambulatoire; Maintien et confortement de la chirurgie sur le site de Saint-Jean d'Angély	9 300 000 €	Vague 1 (4 ^e T 2021)	6 982 913 €	128 000 €		7 110 913 €
CH DE SAINTONGE	Extension du Centre lourd de dialyse (de 16 à 24 postes) et relocalisation de l'hospitalisation en néphrologie; Restructuration des activités de psychiatrie du secteur 4 sur le bassin de Saint-Jean d'Angély; Restructuration et regroupement des Urgences générales, pédiatriques et gynécologiques; Construction d'un nouveau centre ambulatoire médical et chirurgical;	12 606 500 €	4 000 000,00 €	15 753 060 €	1 374 000 €	1 000 000 €	22 127 060 €
CH ROYAN	Soins de Suite et de Réadaptation - Affections cardio-vasculaires - Hospitalisation à temps partiel; Réunifier le service des urgences avec l'unité de soins critiques et la maison de santé; Redéfinir l'offre d'hospitalisation entre Médecine et Gériatrie	4 080 000 €	Vague 2 (1 ^{er} T 2022)	4 492 534 €	465 000 €		4 957 534 €
CH ROCHEFORT	extension du plateau de consultations externes et renfort de l'hospitalisation de jour; extension pour adaptation des capacités de prise en charge des urgences et redimensionnement, pour permettre d'adapter les locaux à l'activité réelle, doublée depuis la conception du bâtiment; extension du bloc opératoire	13 432 000 €	Vague 1 (4 ^e T 2021)	12 522 019 €	323 000 €		12 845 019 €
CLINIQUE RICHELIEU (SAINTES)	Création d'une unité de médecine de 12 lits	500 000 €	Vague 3 (2 ^e T 2022)		66 100 €		66 100 €

Établissements avec projets structurants (suite)

Nom établissement	intitulé des opérations retenues dans le cadre des Conseils Territoriaux de Santé	Montant du projet	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
			Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
CLINIQUES DE SAUJON	Implantation d'un centre expert sur le burn-out et l'épuisement	9 400 800 €	Vague 3 (2° T 2022)		36 900 €		36 900 €
- CLINIQUE VILLA DU PARC							
- CLINIQUE HIPPOCRATE							
EHPAD MATHA	complément PAI 2020	6 421 950 €	550 000 €				550 000 €
EHPAD AIGREFEUILLE D'AUNIS		8 315 550 €	3 200 000 €				3 200 000 €
MAS CH LA ROCHELLE		11 200 000 €	800 000 €			1 980 000 €	2 780 000 €

Financements Ségur des établissements n'ayant pas de projet retenu au titre des projets structurants

Nom établissement	Montants d'aides au titre du Ségur investissement			Complément d'aide régionale	TOTAL
	Dont aides au titre des projets structurants	Dont aides au titre de la restauration des marges	Dont Investir au quotidien		
GCS URGENCES DU PAYS ROYANNAIS		25 000 €	24 000 €		49 000 €
CENTRE RICHELIEU - SSR SPECIALISES		50 000 €	75 000 €		125 000 €
CLINIQUE KORIAN MORNAY - ST PIERRE ILE			23 100 €		23 100 €
CL. CONVAL KORIAN CHATEAU DE CLAVETTE			14 700 €		14 700 €
CH ST PIERRE OLERON		753 136 €	17 000 €		770 136 €
CH DUBOIS MEYNARDIE MARENNES		4 605 644 €	21 000 €		4 626 644 €
CENTRE HOSPITALIER DE BOSCAMNANT		2 434 787 €	95 000 €		2 529 787 €
CENTRE DE RÉADAPTATION D'OLÉRON		629 937 €	22 000 €		651 937 €
CENTRE ALCOOLOGIQUE ALPHA - ROYAN			19 600 €		19 600 €
ETAP (ETAB. THERAP. P ADO. A PONS)		72 415 €	8 519 €		80 934 €
CARDIOCEAN - PUILBOREAU			49 800 €		49 800 €
ADA 17			53 200 €		53 200 €

Investissement du quotidien des EHPAD - 899 665 €

NOM ETABLISSEMENT	VILLE	DOTATION
EHPAD CHAMP DE MARS	17000 LA ROCHELLE	9 853 €
EHPAD LES MARRONNIERS	17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS	19 397 €
EHPAD SPECIALISE L'ORANGERIE	17131 MONTENDRE	6 774 €
EHPAD LA RECOUVRANCE	17100 SAINTES	27 710 €
EHPAD RESIDENCE DE PORT NEUF	17000 LA ROCHELLE	16 626 €
EHPAD SPECIALISE	17160 MATHA	5 542 €
EHPAD L'ESCALE	17000 LA ROCHELLE	5 850 €
EHPAD LES CHAMPS DU NOYER	17540 ST SAUVEUR D'AUNIS	22 168 €
EHPAD LA MAISON DE BAILLAC	17022 LA ROCHELLE cedex CEDEX 1	47 724 €
EHPAD LE ROCH (+site MONTENDRE)	17210 MONTLIEU LA GARDE	54 805 €
EHPAD D'ALIGRE	17230 MARANS	49 571 €
EHPAD NOTRE DAME	17480 LE CHATEAU D'OLERON	20 629 €
EHPAD LE BOIS D'HURE	17140 LAGORD	30 789 €
EHPAD VAL D'ANTENNE	17160 MATHA	18 782 €
EHPAD LE VAL DE GERES	17700 SURGERES	37 255 €
EHPAD LA CORALINE - CH ROYAN	17600 LE GUA	21 553 €
EHPAD LES MIMOSAS	17390 LA TREMBLADE	15 703 €
EHPAD MASSIOU	17000 LA ROCHELLE	14 779 €
EHPAD DU CH DE ST JEAN D'ANGELY	17400 ST JEAN D'ANGELY	67 737 €

EHPAD SPECIALISE BRUMENARD	17100 LA CHAPELLE DES POTS	13 547 €
EHPAD DE SAINT MARTIN	17410 ST MARTIN DE RE	47 416 €
EHPAD AQUITANIA du CH (E1)	17100 SAINTES	32 329 €
EHPAD (E1) DE L'HL	17190 ST GEORGES D'OLERON	49 571 €
EHPAD DE L'HL DE MARENNES	17320 MARENNES-HIERS BROUAGE	64 350 €
EHPAD DU CH LES BRUYERES	17360 BOSCAMNANT	36 024 €
EHPAD DU CH DE ROCHEFORT	17300 ROCHEFORT SUR MER	28 942 €
EHPAD LES MINIMES	17000 LA ROCHELLE	18 474 €
EHPAD DU CH JARDINS DE JOVINIUS	17500 ST MARTIAL DE VITATERNE	47 724 €
EHPAD LES COULEURS TEMPS	17350 ST SAVINIEN	18 474 €
EHPAD RES DU VERGER MORET	17330 BERNAY SAINT MARTIN	13 239 €
EHPAD LE LOUVOIS	17560 BOURCEFRANC LE CHAPUS	18 474 €
EHPAD LA CHATELLENIE	17510 NERE	14 163 €
EHPAD SPECIALISE LA GUYARDERIE	17100 SAINTES	3 695 €
	TOTAL	899 665 €

ⁱ *Élus, services de l'Etat, usagers, fédérations sanitaires et médico-sociales, représentants des professionnels de santé, établissements, assurance maladie, conférence régionale de santé et de l'autonomie (CRSA)*

ⁱⁱ *Financements Ségur (investissements projets structurants, restauration des marges, enveloppe investir au quotidien) parfois renforcés par des crédits mobilisés par l'ARS Nouvelle-Aquitaine sur le fonds d'intervention régionale (FIR).*